MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE JEAN PERRIN

Compte-Rendu Du Conseil d'Administration n° 3 du Mardi 4 février 2014

Le quorum étant atteint avec 21 personnes présentes la séance débute sous la présidence de Mme VINCENT à 17h30.

Présents ce jour :

Mme VINCENT (Principale)
Mme OLMOS(Principale adjointe)
M MIRANDA (CPE)
Mme FORIN (Gestionnaire)
Mme BRUN (Mairie)
Mme HALFTERMEYER (professeur)
M. MUNOZ (professeur)
Mme LARGUIER (professeur)
M. BAYLE (professeur)
Mme FOURTIER Christine (Prof supplé)
Mme DRAGON-GORENFLOT (Prof.)
Mme MARTIN (professeur)
M. BOUVAT (ATOSS)
M.MANZONI (ATOSS)
M. MORNET (FCPE)
Mme LOVERA (FCPE supplé)
Mme LLORET (FCPE supplé)
M PORTALIER (FCPE)
M. ROSSI (PEEP)
Mme SALEYRETTES (PEEP supplé.)
Mme HERNANDEZ (PEEP)

Le Secrétaire de séance est M. MORNET, parent d'élèves (FCPE).

Mme VINCENT présente les excuses de M. LIMONTA (Conseiller général) et de Mme BELEZY (mairie)

Après lecture de l'ordre du jour, auquel il convient d'ajouter les questions posées par les Fédérations de Parents d'Elèves, ainsi qu'une information de Mme Vincent sur les travaux à venir concernant le vestiaire du plateau sportif, celui-ci a été adopté à l'unanimité (**POUR : 21**).

1 – Approbation du compte-rendu du conseil d'administration précédent du 28 / 11 /2013

Pas de remarques de la part des membres du conseil d'administration présents.

Résultat du vote concernant l'approbation du compte-rendu :
Pour : 21 **Contre : 0** **Abstention : 0**

2 – Questions d'ordre financier :

2 – 1) Dons aux voyages :

La gestionnaire, Mme FORIN, rappelle aux membres du CA, que dans le cadre de la réglementation de la RCBC, le CA doit se prononcer sur l'affectation des dons aux diverses actions du Collège.

- **Séjours APPN : ski à Vassieux en Vercors** qui concerne 4 classes de 5ème

La tombola organisée par les professeurs d'EPS, via l'association sportive, a rapporté 3147 € somme reversée par l'AS pour les 2 séjours.

Résultat du vote pour l'affectation de cette somme aux séjours ski :
Pour : 21 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Le FSE fait également un don pour les deux séjours d'un montant de 600 €.

Résultat du vote pour l'affectation de cette somme aux séjours ski :
Pour : 21 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Ces dons viendront en déduction de la part que les familles ont déjà réglée pour ce séjour.

Un des membres du CA demande s'il est possible compte-tenu de ces dons, de connaître le prix final du séjour restant à charge des familles. Mme FORIN répond que dans l'état actuel cela n'est pas possible, car il reste des factures qui ne sont pas encore réglées.
Mme VINCENT précise que le coût réel des séjours sera communiqué, en tenant compte de la réduction liée aux différents dons affectés à ces voyages lors d'un prochain CA.

- **Séjour à Rochester** : concerne environ 60 élèves pour un séjour prévu du 21 au 25 Avril 2014.

La part maximum par élève avait été votée lors d'un CA précédent pour un montant de 285 €. Le marché de Noël organisé par l'enseignante organisatrice, Mme Velard, a rapporté la somme de 500€. Il est proposé d'affecter cette somme sur ce voyage.

Résultat du vote pour l'affectation de cette somme au séjour Rochester :
Pour : 21 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Le FSE fait également un don pour le séjour Rochester d'un montant de 300 €.

Résultat du vote pour l'affectation de cette somme au séjour Rochester :
Pour : 21 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Ces dons viendront en déduction de la part que les familles ont déjà réglée pour ce séjour.

- **Séjour à Londres :** concerne les élèves des classes anglais euro

La part maximum par élève avait été votée lors d'un CA précédent pour un montant de 350 €. La tombola organisée par l'enseignante organisatrice, Mme Racine, a rapporté la somme de 2054 €. Il est proposé d'affecter cette somme sur ce voyage.

Résultat du vote pour l'affectation de cette somme au séjour Londres :
Pour : 21 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Le FSE fait également un don pour le séjour à Londres d'un montant de 300 €.

Résultat du vote pour l'affectation de cette somme au séjour Londres :
Pour : 21 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Ces dons viendront en déduction de la part que les familles ont déjà réglée pour ce séjour.

Malgré ces différents dons, l'objectif final d'avoir une participation par élève inférieure à 300 € ne sera pas tenue.

Mme Vincent précise qu'une réflexion est en train de se mettre en place au sein du Collège pour étudier la possibilité de séjours ailleurs qu'en Angleterre pour minimiser le coût par élève.

3 - Questions d'ordre pédagogique :

3 – 1) Retrait de l'acte du conseil d'administration précédent concernant le rattrapage du Pont de l'Ascension :

Lors du premier CA en date du Jeudi 28 novembre 2013, les dates du mercredi 21 mai (pour l'organisation de l'oral de l'histoire des arts) et du samedi 24 mai (portes ouvertes de l'établissement) avaient été proposées pour le rattrapage du Pont de l'Ascension.
Cette proposition transmise à la DASEN pour autorisation a été refusée, le recteur ayant fixé les dates de rattrapage par arrêté n°2013-97 en date du 5 juillet 2013. Un courrier adressé à l'établissement précise que le conseil d'administration n'a plus compétence à se prononcer sur une éventuelle modification du calendrier scolaire.
Par conséquent, il est demandé au CA le retrait de l'acte relatif à cette modification de l'organisation du temps scolaire. Il contraint l'établissement à revenir aux dates mentionnées dans son arrêté pour le rattrapage du Pont de l'Ascension comme dans tous les établissements de l'Académie de Grenoble, à savoir, les **mercredis après-midi du 23 avril et du 28 mai**. Les professeurs soulèvent le problème de récupérer une ½ journée de 4h00 de cours sur une amplitude horaire de 3h00.
Par rapport à l'organisation initiale prévue par le Collège, elle est remise en question, notamment pour l'oral de l'histoire des arts. Celui-ci se fera donc sur 2 matinées, les 13 et 14 mai.

De même, le maintien des portes ouvertes au collège prévu initialement le samedi 24 mai est remis en cause. Mme Vincent va voir avec les professeurs et les écoles élémentaires du secteur, comment celles-ci pourraient être organisées.

Résultat du vote pour le retrait de l'acte du CA précédent pour le rattrapage du Pont de l'Ascension.
Pour : 4 **Contre : 14** **Abstention : 3**

3 – 2) D.G.H. 2014-2015 (Dotation Globale Horaire) :

La répartition de la DGH a été préparée en amont lors du conseil pédagogique et de la Commission Permanente qui ont eu lieu avant ce CA.
Cette DG.H. a été élaborée avec un effectif prévisionnel à la rentrée 2014 de 695 élèves répartis en 26 Divisions.
Ce qui conduit à avoir une dotation globale de 775 heures, répartie en 729,5 Heures Postes, et 45,5 Heures Supplémentaires Année.
Pour rappel, la dotation pour l'année 2013-2014 était de 765,5 Heures, réparties en 718 Heures Postes et 47,5 HSA.
Mme Vincent présente la synthèse de la D.G..H. Voir documents joints.
Un rappel est fait du mode d'emploi, ainsi que du calcul de nombre d'heures réglementaire nécessaire par matière.

Au vu des besoins nécessaires en Allemand sur le Collège, ainsi que sur le lycée Jaume, une demande de création de poste va être faite pour les deux établissements.

Mme Vincent informe que si le projet de création d'une classe Allemand Euro se concrétisait pour la rentrée 2014, elle demanderait une dotation supplémentaire de 2 heures, pour faire fonctionner celle-ci.

Résultat du vote pour la répartition de la D.G.H. :
Pour : 21 **Contre : 0** **Abstention : 0**

4 – Questions diverses :

4 – 1) PEEP :
A quelle date est prévue la Commission Fonds Social ?

Elle aura lieu la 2ème quinzaine de mars. A ce jour une dizaine de demandes ont été instruites.
Le Fonds Social a été doté d'une subvention de 6400 € en Décembre 2013, pour toute l'année 2014.
Ce fonds social permettra d'aider les familles en difficulté pour le règlement de la Demi-pension des 2ème et 3ème Trimestres. De même, il permettra d'aider les familles sur le 1ier Trimestre de la future année scolaire 2014 / 2015.
Les parents demandent s'il est possible d'avoir les avis de règlement plus tôt par rapport à la date limite de paiement. Il est rappelé que, souvent, les élèves oublient au fond du cartable cet avis, ce qui peut expliquer le peu de délai. Une information sur le JPH est notée systématiquement sur la date de distribution des avis. Les parents demandent malgré tout la possibilité d'avoir 15 jours de délai entre la distribution des avis de règlement et la date limite de paiement.

Mme FORIN nous informe que la possibilité de règlement par prélèvement automatique est en cours d'étude par l'agent comptable du Collège.

4 – 2) FCPE :
La journée portes ouvertes prévue lors du 1ier CA le 24 Mai est-elle toujours prévue?
D'après certains documents fournis aux écoles élémentaires du secteur, il n'en est pas fait référence.

La réponse a été apportée lors du vote pour le retrait de l'acte du CA précédent pour le rattrapage du Pont de l'Ascension.

4 – 3) Information sur les travaux de rénovation du vestiaire du plateau sportif.

Actuellement lors de fortes pluies, des inondations sont constatées dans ce local.
Mme Brun de la mairie nous informe que des travaux de rénovation seront entrepris pendant les vacances d'hiver, financés conjointement par la Mairie de Saint Paul Trois Châteaux et le Conseil Général pour une somme globale d'environ 10 000 €.

Fin du Conseil d'Administration à 18h45.

Le Secrétaire de séance

P. MORNET

La Présidente de séance

H. VINCENT